



Journée internationale des droits **DES** Femmes

Le 8 mars : Pourquoi ?

En France, nous commémorons le 8 mars, proclamée journée internationale des femmes par les Nations Unies en 1977, depuis 1982. Nous devons son officialisation à Madame Yvette ROUDY, alors Ministre en charge des Droits des Femmes.

Les mots ayant un sens, il est important de parler, de citer, d'écrire qu'il s'agit de la journée des droits des femmes et non pas la journée de la femme. En effet, cette journée n'a pas pour objectif de mettre sur le devant de la scène un idéal féminin ou bien de fêter la femme en opposition à l'homme.

Ce n'est pas non plus une fête commerciale grâce à laquelle le quotidien de chaque femme, mère, compagne, amie serait amélioré grâce à l'acquisition de nouveaux produits électroménagers.

Cette journée est le symbole d'une histoire. L'histoire des droits des femmes. De leurs évolutions. Celle des combats portés depuis des décennies par des femmes et des hommes qui se sont battu·e·s pour revendiquer l'égalité de droits entre les sexes. Il est important de dissiper les incompréhensions et de rappeler qu'être égaux ce n'est pas être identiques, mais avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs, les mêmes possibilités quel que soit notre sexe et cela en fonction de nos compétences et nos talents.

Car si cette journée trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, elle reste malheureusement encore et toujours d'actualité.

Le 8 Mars est l'occasion de célébrer les luttes et les victoires pour les droits des femmes et de réaffirmer l'engagement de tous à poursuivre des actions qui permettront une plus grande égalité dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle et familiale

Malgré les avancées, les inégalités persistent aujourd'hui encore :

- Une faible mixité dans beaucoup de secteurs d'activités : près de la moitié des femmes s'orientent vers 12 des 87 familles professionnelles (aides à domicile, assistantes maternelles, employées administratives, secrétaires, aides soignantes...) et près de la moitié des hommes dans 20 des 87 familles (ouvriers, armée, police, pompiers, ingénieurs de l'informatique...)
- Il subsiste un écart de 24 % sur les salaires (dont 9 % constituent une discrimination c'est-à-dire ne s'expliquent pas par un temps partiel ou encore une prise de responsabilité moins importante), le plafond de verre est omniprésent et les femmes sont sousreprésentées dans les emplois de direction
- Près d'un tiers des femmes travaillent à temps partiel (30,1 % des femmes, 8,2 % des hommes)
- Le travail des femmes est davantage impacté par la vie personnelle et 72 % des tâches domestiques sont réalisées par les femmes
- 28 % des créateurs d'entreprises sont des créatrices.
- Le sport au féminin est peu visible (en 2017 20 % consacré à la retransmission du sport féminin à la télévision)
- Les femmes sont davantage touchées par la précarité (54 % des allocataires du RSA sont des femmes, une jeune femme sur 5 est touchée par la pauvreté)

C'est l'occasion pour les femmes de revendiquer l'égalité, de prendre la parole pour exprimer leur souhait de voir s'améliorer leur place dans toutes les sphères de la vie : sociale, professionnelle et familiale... et de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société française, mais aussi de manifester et réclamer une égalité de traitement et de droits pour celles qui en restent privées.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les manifestations proposées dans l'AUBE.